

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1921)

Heft: 10

Artikel: Documents pour servir à l'histoire de notre colonie [A suivre]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-688723>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NOTRE COLONIE.

INTRODUCTION.

Dans sa très intéressante brochure sur l'histoire de l'Eglise suisse de Londres Monsieur Roehrich écrit que d'après les plus anciens documents dont il a eu connaissance il paraîtrait que des démarches infructueuses pour avoir une église suisse à Londres furent faites déjà entre 1720 et 1730.

"Le Grand Livre des Actes de l'Eglise Helvétique," cité aussi par Roehrich, mentionne que:

"La tradition était demeurée entre les Suisses établis à Londres depuis longtemps que cette entreprise avait déjà été tentée l'an 1722 sous le règne de S.M. le Roi George I, qui l'avait approuvée et leur avait même accordé le terrain pour bâti une Eglise à la Meuse, près de Charing Cross, mais qu'ils ne s'étaient pas trouvé en assez grand nombre pour pouvoir l'exécuter."

Je viens de trouver au Record Office (S.P. Switzerland Miscellaneous, vol. 50) deux mémoires au sujet de cette première tentative de fonder une église suisse. Ils sont écrits de la même main sur de grandes feuilles de papier très bien conservées. Les deux lettres sont sans date et sans adresse. La première porte une vingtaine de signatures de membres bien connus de la colonie suisse, presque tous les noms figurant dans les registres de la "Société des Suisses" ou dans la correspondance de Gaspard Wetstein conservée au British Museum, une mine inépuisable de renseignements sur les Suisses à Londres dans la première moitié du 18ième siècle.

Qui est la "GRANDEUR" à laquelle les Suisses s'adressaient avec tant de révérence et de confiance?—D'abord je conjecturais en faveur de Lord Carteret l'ami intime du très influent Sir Luke Schaub (un Bâlois qui était Ambassadeur anglais à la cour de Versailles 1720—24) et patron de Gaspard Wetstein, le chapelain de la princesse de Galles.—Plus tard des lettres et allusions trouvées dans d'autres collections m'ont fait penser que le généreux protecteur en question était peut-être le fameux ministre Lord Townshend, alors Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères. Il avait passé quelque temps à Genève et pendant plus de 30 ans il entretenait avec le gouvernement de la république ainsi qu'avec LES EE. (Leurs Excellences) de Berne une correspondance très amicale, presque familière (voir Royal Letters, Geneva, vols. 58 & 59). Finalement je viens de trouver parmi les rapports du Général Pesme de St. Saphorin (un Vaudois, ministre du Roi d'Angleterre auprès de la Cour de Vienne 1715—27) (S.P. Germany & Hungary, vols. 36—61) un passage très curieux et évidemment écrit à l'appui de la demande de notre colonie. Cette lettre éclaircit deux points restés plus ou moins douteux jusqu'à présent: la date de la démarche et le nom de Lord Townshend.

Il est facile de reconstruire les autres parties de l'affaire. Nous pouvons nous imaginer le zèle de ces pères de notre colonie à s'assurer l'appui des grands: députations chez l'archevêque de Canterbury et chez les Lords Townshend et Carteret, lettres aux Cantons protestants les priant de faire recommander la chose par le Ministre anglais en Suisse, lettres à Schaub pour travailler Carteret et à St. Saphorin pour influencer Townshend.—

Ah, ils nous ont laissé un bel exemple de collaboration intelligente et de bonne solidarité helvétique.

A. LATT.

I.

Monseigneur,

Nous prenons la liberté de remettre ici avec tout le Respect et la Reconnaissance possible, VOTRE GRANDEUR, de l'accueil favorable avec lequel elle a daigné recevoir notre information et en suite les personnes que nous lui avons osé envoyer au sujet de l'Eglise Nationale que nous sollicitons auprès de sa MAJESTE: La Consolation que nous Esperons nous l'attendons de votre Main gracieuse, et nous sommes assurés que votre Generouse Protection en qui seule nous nous confions, suffira dans cette occasion.

Cependant comme VOTRE GRANDEUR s'est expliquée que nous devions nous accorder, nous conjecturons par là que des gens mal intentionnés contre notre Nation, ont voulu insinuer à VOTRE GRANDEUR qu'il y avoit quelque division entre nous, Et détourner par là le cours de ses graces à notre Egard: C'est là MONSEIGNEUR, ce qui nous afflige,—nous prenons ici Dieu à témoin, que nos Coeurs sont tous réunis comme si nous n'étions qu'un seul homme, pour marquer à sa Majesté une fidélité inviolable comme aussi au GOUVERNEMENT dans toutes les occasions où notre Service pourroit être de quelque utilité.

C'est le caractere de Notre Nation d'être zélé et fidèle au service des Princes à qui elle s'engage. Recevés donc MONSEIGNEUR notre déclaration et notre promesse solennelle à l'Egard de sa MAJESTE Le Roy Georges notre Glorieux Souverain et à l'Egard de son GOUVERNEMENT, sous l'heureuse domination de qui nous cherchons à nous établir, Et à qui nous aurons lieu d'être attachés plus fortement que jamais, si l'on nous accorde la grace que nous demandons comme d'un des moyens les plus nécessaires pour pouvoir nous soutenir et établir nos pauvres compatriotes à Mesure qu'ils arrivent dans la ville de Londres.

C'est la ville du grand Roy, où nos Tribus accourent aujourd'hui et où nos pieds se sont arrêtés avec joie. C'est là où sont posés les sièges de David, l'oint de l'Eternel, le défenseur de la foy, le Chef Glorieux de la Religion Reformée. Nous prions Dieu qu'il y ait paix dans son avant mur, et Prosperité dans ses Palaix, Nous le prions aussi qu'il n'y ait jamais lieu d'employer notre ardeur militaire contre les ennemis du dedans ou de dehors, Et que les Epées soient converties en Hoyaux, et les Halebards en Serpes. C'est à dire que nous souhaiterions que les gens de notre Natiōn qui depuis 200 ans, n'ont point d'autre profession dans les Pays Etrangers que les armes, puissent désormais s'adonner aux arts et aux Manufactures qui fleurissent à Londres sous l'heureuse domination de sa MAJESTE. Mais en tout cas, nous sommes toujours prêts à repandre notre sang jusques à la dernière goutte pour le service de notre bon Roy et Protecteur: En sorte que du matin au soir, nous nous engageons de fournir au dela de 500 hommes capables de porter les armes, tous dans la vigueur de leur aage sur lesquels sa MAJESTE peut compter en les armant comme si elle avoit actuellement un pareil Nombre de troupes Reglées, et à sa paye.

Tels sont MONSEIGNEUR nos sentimens, et tel est notre Etat. nous prions bien humblement VOTRE GRANDEUR d'y faire attention, pour Recommander nos Interets a sa Majesté.

Et s'il faut Mr Hollard informera plus outre VOTRE GRANDEUR des qu'elle le jugera à propos, c'est de quoi il à la commission, particulière en notre nom et il s'est toujours montré un Ministre des plus zélés pour le Roy GEORGES et capable de rendre service dans l'occasion.

(A suivre).